

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 8 AVRIL 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	15	15
Quorum 14		+ 5 pouvoirs

Date de convocation
26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIE PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Angélique CHEVRE, Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE, Pierre MARY, Pierre Frederic MAITRE, Pascale PETIT, Mickaël VAIRELLES.**

Représentés : **Simone DEVAUX pouvoir à Evelyne BOCQUET, Bruno LORILLERE pouvoir à Emmanuel PROVIN, Marie-José ROY-DECHANET pouvoir à Lucienne WOJTYNA, Isabelle VAN-RYSEGHEM pouvoir à Régis RENARD, Karine VEVERSCH pouvoir à Michel AUBRY.**

Madame Lucienne WOJTYNA a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 16_08042025

N°16 : TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

Rapporteur : Madame Claudine ERARD

Considérant qu'il appartient à Monsieur le Maire de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, il est proposé d'actualiser le tableau des emplois de la Commune pour tenir compte de l'évolution des besoins.

Ainsi, il est prévu notamment les ouvertures de postes suivantes :

- Un poste d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- Un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Un poste d'agent territorial spécialisé des écoles à temps complet

Parallèlement, il est prévu les suppressions de postes suivantes :

- Un poste d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Un poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet
- Un poste d'adjoint technique territorial à temps complet
- Un poste de rédacteur à temps complet

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 31 mars 2025,

Considérant l'avis favorable des commissions finances et ressources humaines, sports et loisirs et travaux du 31 mars 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les ouvertures de postes suivantes à compter du 15 avril 2025 :
 - Un poste d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - Un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - Un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - Un poste d'agent territorial spécialisé des écoles à temps complet
- **APPROUVE** les suppressions de postes suivantes à compter du 1^{er} août 2025 :
 - Un poste d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - Un poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet
 - Un poste d'adjoint technique territorial à temps complet
 - Un poste de rédacteur à temps complet
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget 2025.

Fait à Bar-sur-Aube, le - 8 AVR. 2025

Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



Wojtyła
.....WOJTYŁA....., secrétaire de séance